

Grand Murin

Myotis myotis

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés

Code Natura 2000 : 1324

Numéro de fiche : 20

STATUT DE PROTECTION

Directive « Habitats » : Annexe II&IV

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Liste rouge mondiale : vulnérable

Liste rouge française : vulnérable

Liste rouge régionale (élaboration en cours) : peu commune, en léger déclin, à surveiller



© Losange, Chamailère, France

Description

Espèce sédentaire, à rayon d'action journalier long (jusqu'à 25 Km), son régime alimentaire est marqué par une assez forte consommation de coléoptères (carabes en particulier), insectes de la surface du sol (et aussi diptères) qu'il va souvent capturer au sol..

Sa ressemblance avec le petit Murin gêne l'estimation des populations et de leur évolution.

Habitats

Gîtes d'été en bâtiments dans le nord de la France et de l'Europe, il semble plus souvent troglophile (en grotte) chez nous, souvent en mélange avec le Minioptère ainsi qu'avec le petit Murin.

Gîtes d'hiver en grotte.

Compte tenu de son régime alimentaire et de ses modes de chasse, il a besoin d'une strate herbacée assez rase, qu'elle soit en milieu ouvert ou forestier.

Etat de conservation national

L'évaluation des effectifs est très difficile du fait de la mixité des essaims formés par les deux espèces jumelles, particulièrement dans les régions du sud où le petit Murin est bien présent.

Semble en régression maintenant stabilisée, mais la situation reste fragile.

Etat des populations sur le site

Les animaux fréquentant le site proviennent probablement du site de reproduction connu le plus proche (grotte du Boundoulaou, près de Millau) accueillant de l'ordre de 300 femelles (voire plus).

L'observation d'une petite colonie d'hivernage à l'Aven noir et d'individus en chasse sur le causse confirment l'utilisation du site par l'espèce.

Importance du site pour la conservation de l'espèce

Compte tenu de la présence des pelouses assez rases, ouvertes ou sous pineraies sylvestres, le site est intéressant pour l'espèce.

Compte tenu du rayon d'action de l'espèce et de la relativement faible étendue du site, il s'inscrit dans l'ensemble caussenard. Et c'est au regard de cet ensemble que le site a une importance assez forte.